

GIVRAND. Ces plantes envahissantes qui menacent la biodiversité des marais

Sans relâche, le syndicat mixte des Marais multiplie les actions notamment contre trois plantes invasives. Des indésirables proliférantes, introduites en France par les adeptes de l'aquariophilie. Au risque de menacer la faune et la flore.

« Il y a 24 ans, les marais étaient méconnaissables, colonisés à 100 % par ces plantes invasives. On ne voyait plus les fossés. La faune ne venait plus du tout », se souvient Hervé Bessonnet, le président du syndicat mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay. Des plantes envahissantes aux doux noms de myriophylle du Brésil, d'egeria densa, et la plus connue jussie, aux jolies fleurs jaunes. Mais ne nous y trompons pas ! « Elles sont la 2^e cause de perte de biodiversité au niveau européen », rajoute Pierre Travert, l'un des agents du syndicat.

Le rituel est donc désormais bien rodé : ce jeudi 27 août, Pierre, en compagnie d'un saisonnier, Wahel, parcourt les marais, équipés de leurs cuissardes, avec de l'eau jusqu'à la taille, afin de débusquer le moindre signe de présence de l'une de ces trois plantes indésirables. « Elles ont pu proliférer à cause de l'action humaine. Mais aussi de manière plus naturelle, lorsque les boutures sont transportées par

des animaux. La faune et la flore sont directement menacées. Un désastre pour des sites comme ceux-ci, classés Natura 2 000. »

Arrachage mécanique et manuel

La jussie, le myriophylle du Brésil et l'egeria densa sont des espèces d'origine tropicale, localisées depuis 1994 sur le territoire du syndicat mixte, et plus particulièrement sur les marais du Jaunay et du Gué Gorand. Des plantes invasives introduites principalement par les adeptes de l'aquariophilie, ces personnes qui s'en servent pour décorer leurs bassins privés : « Elles se développent très rapidement. Leur surface double en 15 jours. N'ayant pas de prédateurs, elles engendrent de nombreux dégâts sur le milieu naturel. En plus de la baisse de la biodiversité, elles accélèrent le comblement et l'envasement des fossés. Elles altèrent la qualité de l'eau par la consommation d'oxygène. Et à terme, menacent les activités agricoles et

touristiques », détaille Pierre Travert.

Comme chaque année, depuis 1996, le syndicat ne ménage pas ses efforts pour entretenir et limiter l'impact de ces plantes envahissantes. À commencer, par la mise en place de programme annuel d'arrachages : « Le plus gros est fait mécaniquement. Mais seul l'arrachage manuel nous permet vraiment de détecter toutes les pousses. » Un travail répétitif, de longue haleine, mais qui porte ses fruits : « Cette année, nous avons constaté une stabilisation du taux d'envahissement par la jussie, le myriophylle du Brésil. Par contre, pour l'egeria densa apparue en 2012, nous n'intervenons pas en arrachage manuel, afin d'éviter une dispersion de cette dernière. Nous faisons un état des lieux annuel de sa colonisation. »

De nouveaux sites colonisés

Actuellement, environ 75 km de linéaire de fossé et 25 km de cours d'eau sont gérés en arra-



Wahel, l'un des saisonniers, venant d'arracher de la jussie.

chage manuel sur les marais du Jaunay et du Gué Gorand. Mais une quarantaine de plans d'eau sont également suivis par le syndicat mixte, afin de sensibiliser les propriétaires à cette problématique des plantes invasives. Car de nouveaux sites sont colonisés chaque année : « Depuis 3 ans, la jussie et le myriophylle du Brésil ont été découvertes sur le marais de Soullans, celui de Saint-Hilaire-de-Riez et Notre-Dame-de-Riez, et dans

les rivières La Vie et La Petite Boulogne. Outre l'arrachage mécanique et manuel, nous avons mis en place des filets anti-boutures, pour ralentir la prolifération. » Au total, le coût de cette gestion des plantes invasives s'élève à 20 000 € par an, financé à 80 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département.

Un coût financier important, mais aussi humain. Heureusement, ce travail de Sisyphe

permet petit à petit d'améliorer sensiblement la situation : « Le brochet, le sandre, mais aussi, les canards, et les martins-pêcheurs, reviennent. Mais cette amélioration est précaire. Les acteurs de terrains - propriétaires, chasseurs, agriculteurs, doivent être vigilants. Comme chacun d'entre nous », prévient Hervé Bessonnet, le président du syndicat mixte.

Stéphane Bauza